



Cadre réservé à l'administration
Date de réception de la demande au Département :/...../.....
N° de dossier :

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX
dans le périmètre de l'opération d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et
Environnemental (AFAFE) ordonnée sur les communes
de **Laroque-des-Albères** et de **Saint-Génis-des-Fontaines**

• **Fondements juridiques :**

- Article L.121-19 du code rural et de la pêche maritime;
- Arrêté départemental N°5961/2024 du 22/08/2024 fixant la liste des travaux dont la préparation et l'exécution sont interdites ou soumises à autorisation du Président du Département jusqu'à la clôture de l'opération d'AFAFE ordonnée.

• **Objet de la mesure de déclaration de travaux mise en place :**

- Eviter, jusqu'à la clôture de l'opération d'AFAFE, tous travaux susceptibles de modifier l'état des lieux et de :
- porter atteinte à des enjeux identifiés dans l'état initial de l'environnement réalisé;
 - nuire au bon déroulement de l'aménagement foncier.

• **Modalités d'envoi de la demande d'autorisation :**

Envoi à l'attention de Mme la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales, par courrier postal ou par message électronique, à l'adresse suivante :

- **Courrier postal :**

Hôtel du Département - Service Foncier Rural Agriculture et Agroalimentaire
24, quai Sadi Carnot - B.P. 906 - 66906 PERPIGNAN cedex

- **Courrier électronique :** foncierrural@cd66.fr

• **Renseignements :**

-Service Foncier Rural Agriculture et Agroalimentaire

Tél : 04 68 85 82 45 ou 04 68 85 82 42 - Mél : foncierrural@cd66.fr

- Site internet du Département : <https://www.ledepartement66.fr/des-outils-de-restructuration-du-foncier/>

1. Désignation du ou des demandeur(s)

Nom :	Prénom(s) :	
Adresse :	Code postal :	Commune :
Téléphone :	Mél :	
Agissant en qualité de : (Cocher la ou les cases correspondant) <input type="checkbox"/> Propriétaire(s) (pleine propriété / Indivision) <input type="checkbox"/> Nu(s)-propriétaire(s) <input type="checkbox"/> Usufruitier(s) * <input type="checkbox"/> Mandataire * <input type="checkbox"/> Autre (Préciser) * * Si le demandeur n'est pas propriétaire, joindre l'accord et les coordonnées de ce ou ces dernier(s).		

2. Localisation des travaux envisagés (joindre plan cadastral identifiant la ou les parcelles)

<u>Commune(s) :</u>	<u>Section(s) cadastrale(s) :</u>	<u>N° de parcelle(s) :</u>	<u>Lieu(x)-dit(s) :</u>	<u>Surface de la ou des parcelles en m² :</u>

3. Description des travaux envisagés

Etat actuel de la ou des parcelle(s) :

Description et objectif(s) des travaux envisagés :

Période(s) envisagée(s) pour la réalisation des travaux :

4. Précisions à l'attention du ou des demandeur(s)

Modalités et délai d'instruction :

. A réception de la demande d'autorisation, le Département informera le demandeur du caractère complet de sa demande, ou des précisions complémentaires à apporter au dossier pour permettre de poursuivre son instruction.

. L'avis de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de Laroque-des-Albères sur la demande d'autorisation sera sollicité préalablement à la décision du Président du Département sur celle-ci.

. En l'absence de décision de rejet émise par le Président du Département dans le **délai de quatre mois** à compter de la réception de la demande d'autorisation (dossier complet), celle-ci est considérée comme accordée.

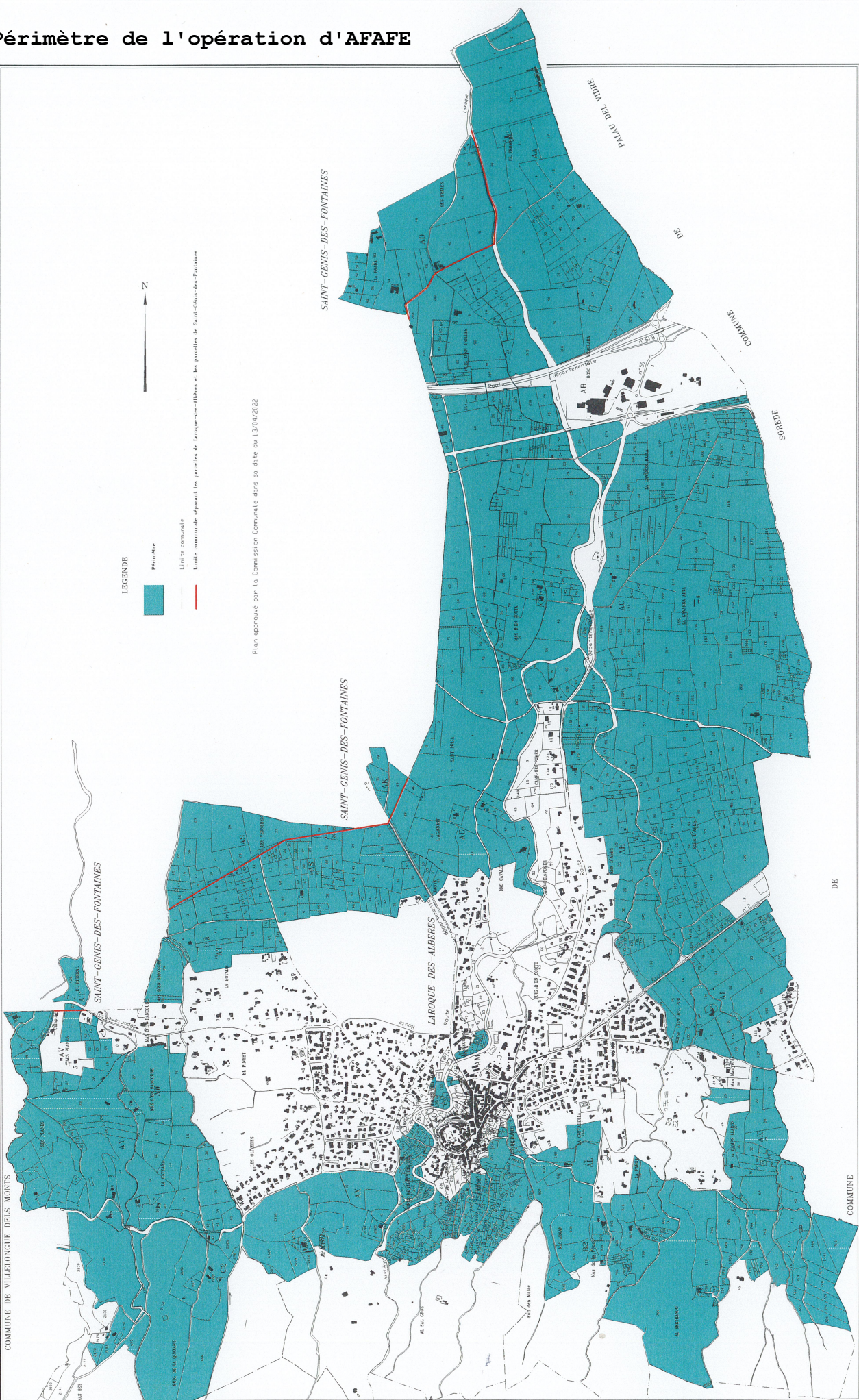
Fait à :	Le	Signature du ou des demandeur(s) :

Annexe 1 Arrêté N° 5961/2024

LAROQUE-DES-ALBERES (Pyrénées-Orientales)

AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL
Titre 2ème du Livre Ier du Code Rural et de la Pêche Maritime

Tableau d'Assemblage



Plan approuvé par la Commission Communale dans sa séance du 13/04/2022

Echelle 1/2000

Plan établi en 2022
par Christophe JALEAUD
géomètre-expert agréé